

Pascal Gagné

SEVL 1417

Bonjour chers collègues syndiqués. Il y a presque 20 ans maintenant que je travaille chez Vidéotron et je suis fier de dire que pendant plus de la moitié de ces années, j'ai eu le privilège de vous représenter en tant que délégué de département ou de grief. À travers ces années, j'ai pu côtoyer nombre d'entre vous mais beaucoup ne me connaissent pas, surtout depuis 2020 et la pandémie. Voici mes motivations à continuer d'être un membre de votre comité de grief.

Ce n'est pas toujours un travail facile, tous les dossiers sont différents. Chaque membre du syndicat a les mêmes droits cependant. C'est la beauté du mouvement syndical, promouvoir l'égalité de chacun des membres par notre convention collective. C'est important pour moi que nos droits soient respectés et que la convention collective soit comprise de chacun. Cette mission n'est jamais terminée, c'est un travail de tous les jours.

Un syndicat vie par et pour ses membres. Notre force est dans notre collectivité et cette camaraderie me tient particulièrement à cœur. Vous côtoyer à chaque jour me donne la force de vous représenter avec rigueur, conviction pour ceux qui me connaissent, avec humour.

Je soumets donc de nouveau ma candidature pour le comité de grief de votre syndicat. Un grand merci à chacun d'entre vous. Votez en grand nombre.

Solidairement,

Pascal Gagné